



# Association HIBOU T'CHOU

## Accueil de Loisirs - Accueil Péri-scolaire de SORIGNY

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 6 mai 2011

Le vendredi 6 Mai 2011 à 19h30, les membres de l'association Hibou t'chou se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente. Les adhérents ont été convoqués par courrier.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est signée par les membres présents en leur nom propre.

L'Assemblée est présidée par Sophie DELAMOTTE en qualité de Présidente de l'association. Elle est assistée par une secrétaire de séance, Kathleen CHARRIERE.

#### **Personnes présentes :**

Membres du Conseil d'Administration : Sophie DELAMOTTE, Présidente, Bérange AVELEZ, Trésorière, Magali DAMOUR, Vice Trésorière, Kathleen CHARRIERE, Secrétaire, et Florence RAIMBAULT, Benoît RAIMBAULT, Romuald DELAMOTTE, Membres du CA.

Salariées de l'Association : Déborah ROBIN, Nathalie BOULAY, Aline RICHARD, Amélie RANGER, Christine VERNAT, Comptable.

Parents présents : 15 familles représentées.

#### **Étaient excusés :**

Membre du Conseil d'Administration : Céline BOERLEN, Vice-Présidente.

Salariée de l'Association : Chantal MARKESIC.

Parents : 8 familles ayant donné leur pouvoir

Représentant de la mairie

***Début de la séance 19h30.***



L'assemblée Générale débute par la prise de parole de la Présidente qui se présente et explique ses fonctions.

Elle parle de l'activité du Centre depuis l'Assemblée Générale de l'an passé :

- démission de Céline BOERLEN,
- des rapports cordiaux avec la mairie, la CCVI et la CAF 37.

Sophie DELAMOTTE nous évoque les réunions avec la mairie (rares cette année, ce qui n'a pas empêché les échanges par mail ou par téléphone en cas de besoin) et celles avec la CCVI (réunions auxquelles Nathalie BOULAY directrice loisirs se rend cette année car le sujet concerne les sorties piscines et ciné du centre).

### **La Présidente remercie :**

- les quelques parents présents (faible effectif par rapport aux 197 enfants inscrits pour 133 familles) qui se sentent concernés par l'avenir de l'association et de leurs enfants ;
- les parents d'avoir suivi la journée portes-ouvertes du 4 décembre 2010, qui a eu un bon succès pour la deuxième année et qui a rapporté la somme de 240 € (cela a permis de financer l'achat de petit matériel) ;
- la Mairie de Sorigny pour sa participation financière multiple, à la fois pour la délégation de Service Public (personnels détachés, mise à disposition et entretien des locaux, charges eau, chauffage, électricité) et pour l'attribution d'une subvention annuelle (en augmentation pour 2011 compensant en partie l'augmentation des charges de personnels) ;
- la CCVI pour la gratuité des transports lorsque les sorties se font à la piscine de Monts et au cinéma ;
- tous les bénévoles pour le temps et l'énergie investis dans l'association.

### **Information :**

L'association a désormais la possibilité de commander via le site CESU des titres « CESU électroniques » ainsi que sur « format papier ». Il est également possible de faire encaisser tous ces titres en direct via le site de chaque CESU ([www.ticket-cesu.fr](http://www.ticket-cesu.fr) ou [www.cesu.urssaf](http://www.cesu.urssaf) ou [www.cesu-fonctionpublique.fr](http://www.cesu-fonctionpublique.fr)) et les titres de DOMISERV.

### **Petits rappels :**

- comme les parents ont pu le constater, Aline RICHARD, animatrice loisirs, officie également depuis mars 2011 sur le périscolaire pour pallier au congé maternité d'Amélie



RANGER qui attend des jumeaux pour juin et qui reprendra ses fonctions début du mois de décembre 2011.

- l'ouverture de l'accueil de loisirs peut se faire à partir de 14 inscrits pour les petites vacances contre 20 inscrits pour les vacances d'été (toutes tranches d'âges confondues).
- les parents ont la possibilité de demander une attestation de présence à condition qu'ils soient à jour dans le règlement de leurs factures.

### **La trésorière, Bérangère AVELEZ, prend la parole :**

En 2009, nous avons un excédant de 2607,45 €.

En 2010, nous avons un déficit de 13182,41 €.

En 2011, les prévisions font apparaître un déficit de presque 14 000 €.

Ceci est dû à l'augmentation des présences d'enfants, donc à l'augmentation des charges de personnel (environ 15%) et à l'alimentation repas midi mercredis-vacances et goûters) dont le coût reste élevé.

Le contrat avec la société 7000 a été résilié : difficile de tenir les coûts sans inscription au périscolaire du soir et encore trop de remarques des parents sur les quantités insuffisantes données.

Malgré la planification à l'avance des transports afin de minimiser les dépenses, les coûts sont en augmentation en raison du prix du carburant.

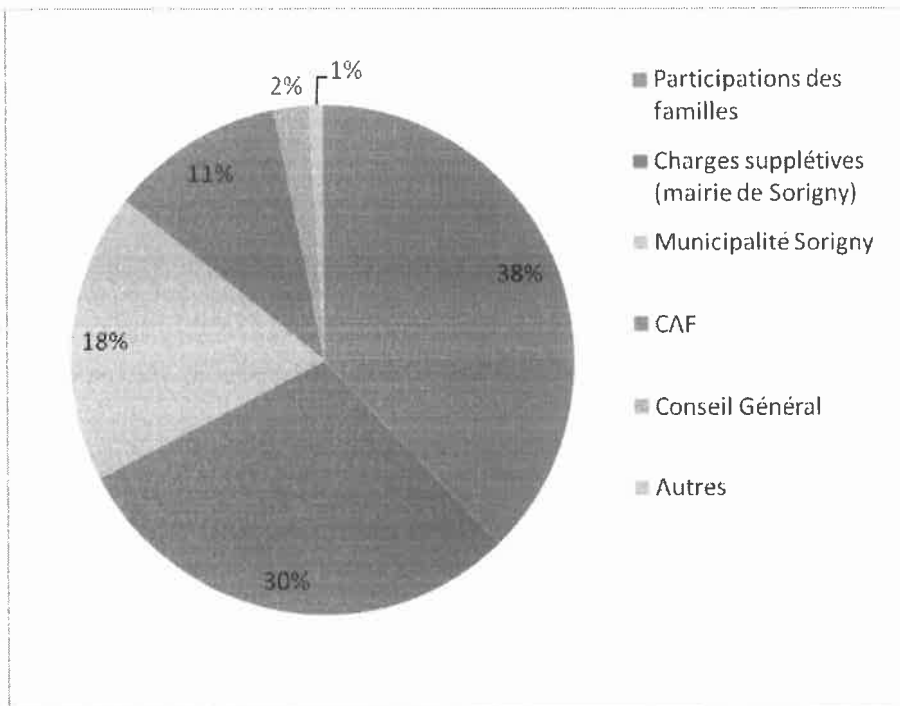
Le coût des sorties a augmenté, ainsi que celui des transports.

La subvention de la mairie augmente de 1 000 € en 2011 et celles du Conseil Général sont restées identiques en 2009 et 2010 (pas encore connue pour 2011).

Bérangère nous présente sur rapport graphique les augmentations des charges depuis 2008. Pour les produits : la répartition entre la mairie (18 % subvention + 30 % charges supplétives, les participations des familles (38 %) et la CAF (11%) est inéquitable. Le constat du désengagement de la CAF est flagrant.

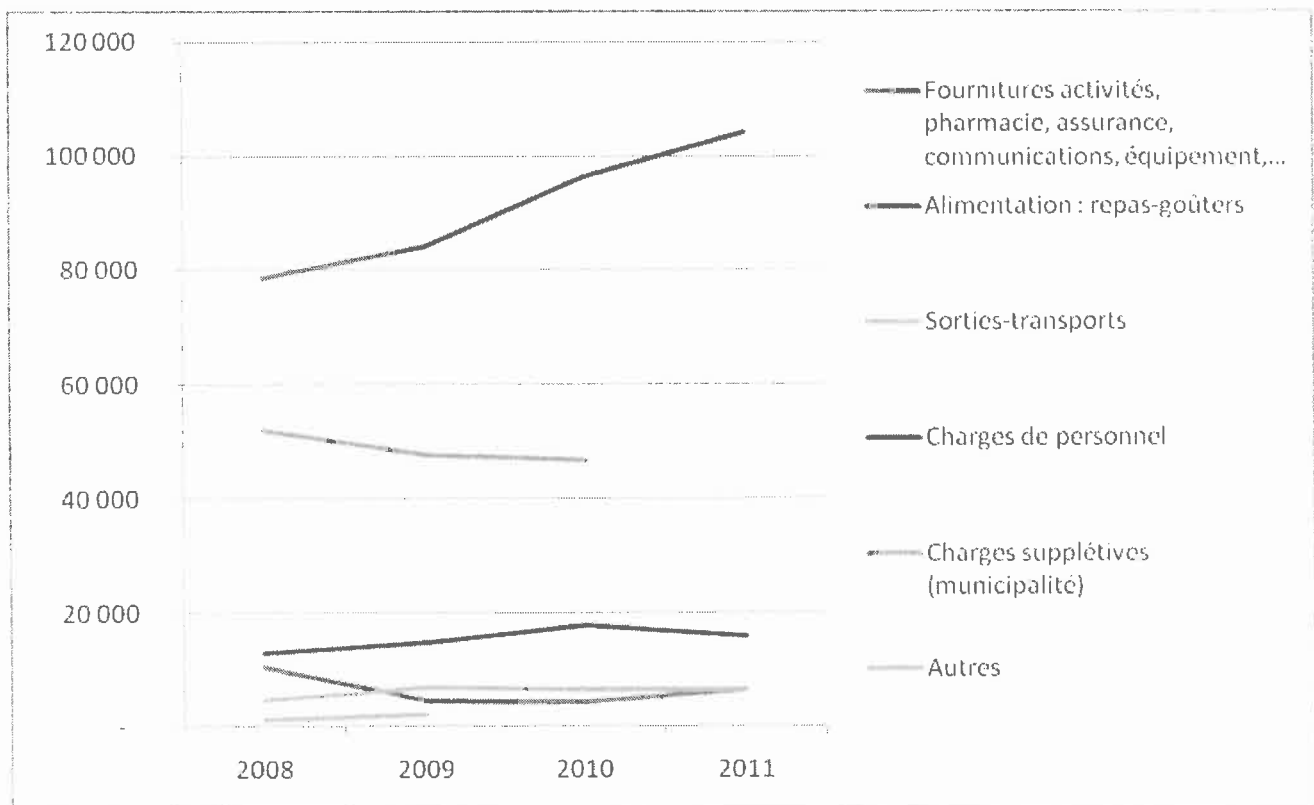


## Répartition des produits en 2010 :

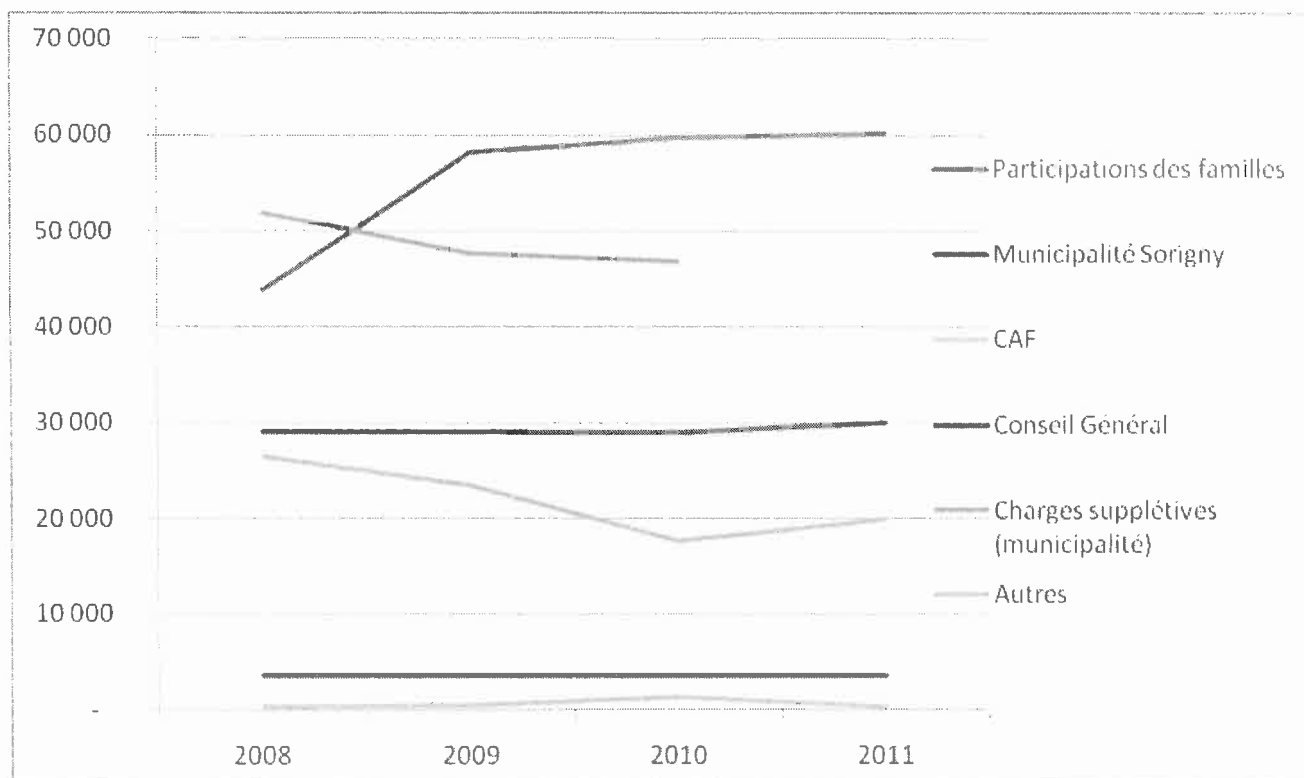


## Évolution des charges et des produits de 2008 aux prévisions 2011 :

### Les charges :



## Les produits :



## Présentation de la fréquentation :

On évoque la forte augmentation de la fréquentation des enfants en périscolaire comme l'an passé, cette fréquentation peut atteindre certains soirs 70 enfants...

Tout cela est bien sûr dû aux ouvertures de classes.

Les locaux deviennent étroits, en particulier la salle de sieste. Constat fait aussi par la PMI lors de la dernière inspection.

Si nous devons demander une augmentation de notre capacité d'accueil, il nous faudra au préalable demander à la municipalité soit l'agrandissement des locaux, soit la possibilité de disposer d'autres locaux : solution proposée à la mairie l'école maternelle qui est dotée d'un dortoir plus grand et de différentes salles. Pour l'instant, nous attendons que la mairie vienne constater l'étroitesse des locaux en particulier pour les dortoirs.

Nous envisageons fortement la mise en place d'inscription à l'avance pour le périscolaire des moins de 6 ans le soir afin de gérer au mieux les présences d'enfants.

Certains soirs cette année, nous nous sommes retrouvés avec un nombre supérieur à notre agrément certes peut être pour ¼ d'heure, mais nous risquons la perte de l'agrément si cela était amené à se reproduire.



Avant de proposer de façon définitive l'inscription périscolaire soir, nous allons faire passer un questionnaire en maternelle pour évaluer la fréquentation de la rentrée pour la tranche 3-6 ans. Les modalités d'inscription seront également étudiées au plus pratique pour les parents (à l'année, au mois,...).

### **Présentation des activités :**

Nathalie BOULAY, Directrice loisirs évoque l'accueil de loisirs (mercredis, petites et grandes vacances).

La fréquentation de l'accueil le mercredi est en augmentation pour les petits, stabilité de la présence des grands.

Les sorties cinéma sont possibles seulement pendant les petites vacances car il n'y a pas de programmation les mercredis en semaine scolaire.

Les sorties piscines vont être maintenues cet été (3 sorties piscine programmées en juillet et une en août) ainsi que les sorties cinéma si la programmation le permet.

### **Les sorties été en 2010 :**

- Parc animalier d'Obterre,
- Château de Chenonceau,
- Fabrication de vannerie,
- Holly Park,
- Les animaux de la ferme (chevaux de traits).

### **Les sorties été 2011 :**

- en juillet une sortie « loisirs » ainsi qu'une sortie « ludo-éducative »
- en août une sortie « plaisir »

Les lieux sont encore à l'étude, mais cependant voici quelques propositions :

- « Biquette en fait tout un fromage » (sortie ludo-éducative) tout ce qui se fait autour des biquettes (alimentations, produits tirés du lait...);
- Château du Riveau ou Forteresse du donjon de Montbazou : ces 2 lieux sont mis en concurrence du fait de leur rapport au monde médiéval (sortie ludo-éducative);
- Family Park (sortie ludique) mais ne paraît pas extraordinaire à la directrice loisirs : impression partagée avec quelques parents;
- PAPEA (sortie ludique), c'est un parc de loisirs tous publics du côté du Mans;
- TERRA BOTANICA : sortie ludo-éducative, ce parc alliant découverte de la nature et des plantes, l'éco-conduite et l'éco-jardinage et jeux autour de ces thèmes.

Une maman propose une sortie ludique du côté du 86 (idée à retenir).

Nous réitérons cette année 1 à 2 veillées : une en juillet et peut-être une en août, cette formule ayant été très appréciée des enfants et des parents l'été dernier.



## Questionnaire de l'été :

La Mairie a eu seulement 15 réponses : seulement 7 familles étaient intéressées par l'ouverture au mois d'août, mais pas sur les mêmes semaines.

Les ouvertures se feront donc comme chaque année: du 5 au 30 juillet et à partir du 23 août.

Les inscriptions seront à déposer au plus tard le 21 mai 2011 : journée ouverte au Centre de 10 à 17h. Toute inscription faite après cette date se fera en fonction des places disponibles dans les groupes déjà ouverts car les recrutements animateurs seront déjà clos.

Les dossiers sont disponibles sur le site de la mairie ainsi que les inscriptions des mercredis et des différentes périodes de vacances scolaires.

Toujours dans un soucis écologique et de réductions des dépenses, nous informons les parents présents que seul quelques feuilles d'inscriptions seront mises à disposition des parents ; il faut désormais les télécharger sur le site de la mairie qui a accepté depuis l'an passé d'héberger un grand nombre des documents : Feuilles d'inscriptions, dossiers d'inscriptions, règlement intérieur et tarifs sur leur site : [www.mairie-sorigny.com](http://www.mairie-sorigny.com)

## Réévaluation des Tarifs :

Explication très détaillée de la Présidente sur les différents tarifs appliqués à l'ALSH de Sorigny et dans tous les autres centres du Val de l'Indre. Détail donné de la réévaluation de chaque tranche et incidence importante sur le budget car l'augmentation la plus conséquente concernerait la majorité des familles. Cette augmentation reste raisonnable.

### TARIFS PERISCOLAIRE 2011-2012

QF	Taux d'efforts	Soit
QF < 600	0,70%	1,05 €
QF 601 à 670	0,84%	1,26 €
QF 671 à 760	0,95%	1,43 €
QF > 760	1,20%	1,80 €

### TARIFS LOISIRS 2011-2012

QF	Taux	Calcul	Tarifs Mini/Max
QF < 600	0,60%	QF X 0,0065	De 2,71 à 3,90 €
QF 601 à 670	0,77%	QF X 0,0082	De 4,93 à 5,49 €
QF 671 à 760	0,86%	QF X 0,0091	De 6,11 à 6,92 €
QF > 760	1,20%	QF X 0,0130	De 9,89 à 14,09 €
HORS COMMUNE			17,00 €



Nous devrions donc passer à 17 € pour les hors-commune et à 14,09 € pour les tarifs plafonnés commune, et passer à 2,71 € pour le tarif planché commune. Nous avons faits au mieux pour l'augmentation, mais celle-ci devient inéluctable.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ***Les goûters:***

Nous proposons des solutions alternatives à ce qui est aujourd'hui proposé. Dès la rentrée, nous proposons aux parents présents ce soir de choisir entre :

- chaque parents fournis le goûter de son/ses enfant(s) ;
- Le centre fournis au tarif de 0,90 € par goûter et par enfant (Pain + agréments : chocolats ou confiture ou miel ou fromage....) sous condition d'une inscription au mois pour le périscolaire.
- Le centre fournis les goûters pour le loisir avec une facturation de 0,90 € et les parents fournissent ceux du périscolaires.

### **Le blog :**

Il est indiqué aux parents que le Blog a changé et qu'il est moins attractif car ayant basculé sur [www.wordpress.com](http://www.wordpress.com). Nous informons les parents qu'en échange d'une publicité sur le site de conception, nous sommes sur le projet d'un site Internet dit « vitrine » qui permettrait au concepteur de se faire connaître et pour qui nous aurait un coût quasi nul voir gratuit.

### **Les votes :**

23 Familles représentés dont 8 pouvoirs

- **Augmentation des tarifs :**

Les parents adoptent les augmentations des tarifs : **acceptées à l'unanimité.**

- **Goûters : 19 Votes « pour » et 3 abstentions**

La décision prise par ceux-ci et qui sera appliquée dès la rentrée est :

- Le centre fournira les goûters loisirs avec une facturation de 0,90 €
- Les parents fourniront ceux du périscolaires.

- **Élection du Conseil d'Administration**

Les membres du CA se représentent cette année encore à l'exception de Céline BOERLEN qui a donné sa démission.

Une personne propose sa candidature pour devenir membre de l'association.

Toutes les candidatures sont acceptées à l'unanimité par les familles présentes.



Le nouveau membre du CA est Karine BOIS : merci à elle de nous rejoindre.

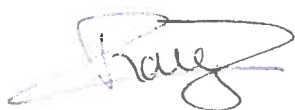
Les membres réélus sont : Florence et Benoît RAIMBAULT, Magalie DAMOUR, Bérangère AVELEZ, Kathleen CHARRIERE, Sophie et Romuald DELAMOTTE.

***Fin de la séance à 22h30***

***Pour finir, un petit pot de l'amitié est offert aux parents présents toujours dans l'idée de partage et d'échanges.***

Fait à Sorigny, le 11 mai 2011

La Secrétaire,  
Kathleen CHARRIERE



La Présidente,  
Sophie DELAMOTTE



*Les parents sont informés que le compte-rendu de la présente Assemblée Générale sera à disposition au Centre de Loisirs et sur le site de la Mairie, remis sur demande ou envoyé de préférence par mail, toujours dans l'esprit des économies écologique et financière.*

